



Les toitures-terrasses : une diversité d'usages innovants

Juin 2015

Près de cent ans après la théorie du « toit-jardin » énoncée par Le Corbusier, la cinquième façade revient sur le devant de la scène. Conscients du potentiel des toits-terrasses pour la ville dense et durable, élus, urbanistes et architectes redécouvrent les vertus de ces espaces longtemps abandonnés aux antennes et aux gaines de ventilation. Etage à ciel ouvert, la toiture-terrasse connecte le bâtiment avec les éléments naturels. L'énergie solaire peut y être transformée en électricité ou en chauffage.

Résumé

Collectée sur des toitures végétalisées, l'eau pluviale devient une ressource utile à la biodiversité et à la lutte contre les îlots de chaleur tout en limitant les effets de l'imperméabilisation des sols. Utilisé comme espace collectif, le toit plat se fait support d'une densification douce et offre aux citoyens une nouvelle expérience de la ville en accueillant des pratiques sportives, festives ou artistiques. Les solutions constructives en béton ont leur rôle à jouer dans cette évolution. Elles sont les seules aujourd'hui à permettre la réalisation de tout type de toiture-terrasse, pour tout usage.

Sommaire

1. Le renouveau des toitures-terrasses ouvre des perspectives pour la ville de demain
2. Le béton, un allié historique
3. Principaux éléments des toitures terrasse = Le béton, un support idéal
4. Isolation thermique, la toiture chaude reste la règle = Chute de hauteur : priorité aux protections collectives
5. A chaque usage sa technique : Toiture-terrasse technique - Toiture accessible aux piétons - Toiture végétalisée -
6. Perspectives d'avenir : parking - Cours surélevées
7. Etude de cas : Groupe scolaire des sciences et de la biodiversité
8. Etude de cas : Médiathèque de Tarnos

Auteur

Bastien Cany



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 24/01/2025 © infociments.fr